

10 mars 2006

Résultat définitif après réouverture de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.

SAVEURS DE FRANCE - BROSSARD

(Eurolist)

- 1- Euronext Paris SA a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 8 mars 2006, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés dans le cadre de la réouverture de l'offre publique d'achat initiée par la société TESC visant les actions et les bons de souscription d'actions remboursables (« BSAR ») de la société SAVEURS DE FRANCE - BROSSARD aux prix de 60 € par action et de 36,30 € par BSAR, elle a reçu en dépôt, accompagné du crédit correspondant en Euroclear, 5 804 actions et 253 BSAR SAVEURS DE FRANCE - BROSSARD.

Par ailleurs, TESC a acquis sur le marché, pendant la période d'offre publique, 2 343 actions SAVEURS DE FRANCE - BROSSARD au prix maximum de 60 € par action.

Au total, TESC détient donc 1 587 582 actions SAVEURS DE FRANCE - BROSSARD représentant autant de droits de vote, soit 89,65% du capital et au moins 91,44% des droits de vote de cette société¹, ainsi que 798 803 BSAR SAVEURS DE FRANCE - BROSSARD représentant 99,86% des BSAR en circulation².

- 2- Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris SA³.

¹ Sur la base d'un capital composé de 1 770 920 actions représentant au plus 1 736 128 droits de vote.

² Sur la base d'un total de 799 950 BSAR en circulation.

³ Cf. avis n°2006-393 du 9 février 2006.